

La privatisation de la sécurité en Afrique subsaharienne : le phénomène milicien dans le sud du Soudan

DE pair avec l'ajustement structurel et la déliquescence de l'État en Afrique, la privatisation de la sécurité à travers la montée des pratiques d'autodéfense fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière.

Dans le no-man's-land d'une légalité remaniée au jour le jour suivant les besoins de la cause, une multitude de groupements viennent s'insérer entre l'armée gouvernementale et la guérilla, entre l'État et la rébellion : polices privées, sociétés de gardiennage, compagnies de mercenaires, milices, etc. La relation de ces groupements avec l'État pose évidemment problème, surtout dans un contexte de rébellion ouverte contre l'autorité.

Ravagé depuis une quarantaine d'années par une guerre civile qui connut une brève accalmie de 1972 à 1983, le sud du Soudan propose une panoplie exemplaire dans ce domaine. La difficulté est que l'appellation de milice a été abusivement banalisée pour désigner les divers groupes en présence sur les lignes de front. La définition du phénomène milicien a été élargie sur la base d'une notion très subjek-

tive d'autodéfense qui autorise notamment l'attaque préventive. L'étude des différentes versions du phénomène facilite cependant la compréhension d'une relation complexe avec l'État, qu'il s'agisse d'une initiative de la base ou d'une décision du pouvoir central.

La milice en tant que force supplétive d'une armée régulière

Sans même parler de la guerre dans le sud, d'abord contre les Anyanya de 1955 à 1972 puis contre la Sudan People's Liberation Army (SPLA) de John Garang à partir de 1983, le nord du Soudan a connu diverses expériences miliciennes d'inspiration gouvernementale. Pour contenir la montée de la criminalité, les autorités ont par exemple soutenu l'organisation d'une milice dans les camps de réfugiés érythréens comme Tawawa près de Gedaref (1). Elles ont aussi

(1) Marchal R., « Le Soudan, terre d'asile », in Lavergne M. (éd.), *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala, 1989, p. 588.

cautionné les groupements armés *murahalin* (de l'arabe *marahil*, c'est-à-dire « nomade ») qui protégeaient les installations de la compagnie pétrolière Chevron et les intérêts des propriétaires fonciers à la lisière du Sud-Soudan. Dans la capitale, la jeunesse a bien entendu été un vivier privilégié pour le recrutement de forces combattantes. En témoignent l'existence d'associations gouvernementales comme les Jeunes de la Nation (*chabab al watan*).

Les partis politiques n'ont pas été en reste et se sont dotés de services d'ordre. Au milieu des années 1980, alors qu'il était encore dans l'opposition, le National Islamic Front (NIF) a ainsi utilisé des jeunes chômeurs de Khartoum, les *shammasha* (« ceux qui sont brûlés par le soleil »), pour créer des troubles pendant les manifestations. Le général Abdel Rahman Suwar el Dahab, auteur du coup d'État de 1985, devait quant à lui emmener un Comité pour la défense de l'islam et de la nation qui s'est chargé de mobiliser des miliciens au service du NIF.

La constitution de Forces de défense populaires à partir des milices arabes, les *murahalin*, allait consacrer le rôle de l'État en la matière, avec une tournure franchement offensive en ce qui concernait la rébellion dans le sud. En juillet 1985, la SPLA avait réussi quelques incursions dans les Monts Nouba, menaçant directement le nord du Soudan. La junte militaire à Khartoum se dit alors favorable à la constitution de milices tribales, en l'occurrence les *murahalin* des Baggara et plus particulièrement des sous-groupes Misiriya Zurug et Humr. L'intervention du ministre de la défense Fadallah Burma Nasir, lui-même un Misiriya Zurug, donna l'impulsion et la logistique

nécessaires au projet. En dépit des objections de l'armée, une réunion des Baggara au siège du parti Oumma à Omdurman en avril 1989 fixa pour objectif de monter une milice de 15 000 Misiriya.

Le coup d'État du général Omar Hassan Ahmad al Bachir, deux mois plus tard, confirma la tendance. La motion du premier ministre Sadiq el Mahdi, qui avait été rejetée par le Parlement en février 1989, prit force de loi en octobre sous la forme d'un Popular Defence Act instituant, ou plutôt légalisant des Popular Defence Forces (*Quwwat ad Difaa ash Shabiya*). Désormais au pouvoir, le NIF s'empressa de récupérer à son profit les *murahalin* qui avaient en leur temps été perçus comme la milice du parti Oumma, voire un rempart populaire contre la menace de coups d'État militaires. Un moment détenus en prison, les leaders de l'Oumma appelèrent en vain leurs hommes à retourner leurs armes contre la junte islamiste.

L'alliance traditionnelle des Arabes avec le pouvoir central reprit en fait le dessus. Les Misiriya distribuèrent les armes du gouvernement aux instituteurs. À mesure que la guerre s'intensifiait, d'autres groupes furent mis à contribution, tels les Fellata et les Taisha. Sur la ligne de front, les Nouba du Kordofan ne connurent pas de répit. Intégrés au Nord-Soudan depuis 1937 et divisés en communautés assez diverses comme les Moro, les Otoro, les Tullishi, les Kau, les Nyaro ou les Fungor, ils ne surent résister aux assauts des miliciens. De jeunes Nouba furent littéralement kidnappés ou recrutés de force dans les « villages de la paix » mis en place par l'armée afin de couper la guérilla des complicités dont elle aurait pu bénéficier dans

la paysannerie (2). A défaut d'être payés, ces « conscrits » se voyaient attribuer un uniforme, des rations alimentaires et des primes en cas de capture de l'ennemi ; plus simplement, ils se « payaient sur la bête » en pillant les villageois. Les menaces de mort, tant de la part des autorités que de la SPLA si des miliciens tombaient entre leurs mains, ont empêché les Nouba de désertir en masses.

Certains observateurs voient dans ces événements la résurgence de vieilles pratiques qui consistaient à lever des armées d'esclaves. Les sultanats du Sennar, du Tegali et du Darfour avaient construit leur appareil militaire sur ce type bien particulier de mercenariat. L'armée égyptienne ne fit pas autrement lorsqu'elle entreprit la conquête du Soudan dans les années 1820. Les Britanniques eux-mêmes furent séduits par la vocation militaire et la fidélité de ces descendants d'esclaves : ils les engagèrent dans les armées coloniales d'Afrique de l'Est avec des contrats renouvelables de quatre ans. Aujourd'hui, les expéditions *ghazwa* des *murahalin* rappellent un peu les razzias esclavagistes d'autrefois.

Un tel mode de mobilisation soulève évidemment quelque doute quant à la pérennité de ces circoncriptions forcées ! On ne voit guère là de vocation idéologique. Il existe certes des groupes armés islamistes comme la milice Bachir à Juba, qui a été formée par un officier de l'armée soudanaise et a pris le nom du président au pouvoir à Khartoum. Mais il serait faux, comme on l'entend parfois, de comparer les Forces de défense populaires aux *pasdarans* iraniens qui combattirent

l'Irak dans les années 1980. Les instructeurs iraniens de l'armée soudanaise ne sont pas garants d'une orientation islamiste des milices. En fait de *jihād* contre la rébellion du Sud, les quelque 100 000 hommes des Forces de défense populaires ont aussi entrepris, plus récemment, de s'opposer aux Beja musulmans qui sont entrés en guerre contre le gouvernement dans l'est du pays.

On se demande surtout quelle forme de contrôle les autorités peuvent prétendre exercer sur des milices qui s'apparentent à des hordes de pillards et dont le mobile premier est le lucre. La guerre a permis aux opportunistes d'assouvir des ambitions politiques et de se hisser dans la hiérarchie sociale en razziant du bétail, en volant des récoltes ou en kidnappant des femmes (3). Les milices ont notamment servi à régler les comptes de vieilles vendettas alors que les conflits fonciers avaient été attisés par la sécheresse de 1985 et la suppression des lois *talaga* qui réglementaient les droits de pâturage du temps de la colonisation. Dans le sud du Darfour (entre les Baggara Rizegat et les Dinka) et du Kordofan (entre les Rufaa et les Shilluk ou les Baggara Humr et les Dinka Ngok), la dynamique des antagonismes locaux l'a franchement emporté sur la logique des militai-

(3) M.A. Mohamed Salih ; S. Harir, « Tribal Militias », in S. Harir ; T. Tvedt (éd.), *Short-Cut to Decay. The Case of the Sudan*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1994, pp. 186-203 ; C. Delmet, « Les relations Nord-Sud au Soudan, 1983-1993 », *Égypte Monde Arabe* (Le Caire), n° 17, 1994, pp. 39-78 ; A. De Waal, « Some comments on tribal militias in the contemporary Sudan », in M. Daly ; A. Sikainga. (éd.), *Civil war in the Sudan*, Londres, British Academic Press, 1993, pp. 142-56.

(2) African Rights, *Facing Genocide. The Nuba of Sudan*, Londres, juil. 1995, 344 p.

res de Khartoum contre la rébellion du Sud.

Dotées d'un armement hétéroclite, mal considérées par des militaires jaloux de leurs prérogatives et de leurs moyens, abritant parfois des déserteurs venus des rangs de l'armée régulière, les Forces de défense populaires paraissent incapables d'élaborer une véritable stratégie de conquête susceptible de contribuer efficacement à l'effort de guerre. Entre 1990 et 1993, les milices du Bahr el Ghazal ont ainsi de leur propre chef mis un frein à leurs activités militaires et même signé des trêves avec l'ennemi parce que la guerre avait tout dévasté et qu'il n'y avait plus rien à voler ! Faute d'encadrement, les apprentis seigneurs de guerre ou les jeunes nomades appauvris par la sécheresse de 1985 sont motivés par des mobiles personnels qui rendent difficile la distinction avec du banditisme pur, voire avec les méthodes de l'adversaire. Autant les *murahalin* que les combattants de la SPLA et de ses dissidences se comportent comme des pillards *nyagat*, un terme nuér qui désignait les Anyanya et qui vient de l'amharique *nagadi* (« petit commerçant »).

Une mobilisation de type tribal

La dérive criminelle des Forces de défense populaires et des *murahalin* enlève toute crédibilité militaire aux milices pseudo-gouvernementales. Les groupements armés qui disent se battre contre la rébellion du Sud ne sont certes pas tous directement appuyés par Khartoum. Certains, comme les « hordes » *janjarvid* des Arabes Beni Helba, ne bénéficient que d'un soutien tacite. D'autres, tels les groupes d'autodéfense des Four, sont

même combattus par les autorités via les *murahalin* ou les bandes venues du Tchad et armées par les Libyens. Les affrontements entre Four et Arabes ont fait près de 6 000 morts entre 1986 et 1989, surtout dans les provinces de Wadi Salih et Zalingey (4). Ici, le clivage religieux intervient peu car l'ensemble du Jebel Marra a été islamisé. Attésés par la sécheresse de 1990, les conflits mettent plutôt aux prises les cultivateurs noirs de la montagne (Four, Tunjur, Tama, Biringa, Bergo, Dadinga et Berti par exemple) contre des nomades arabisés comme les Zeyadiya ou les Bideyat. Ainsi dans les provinces de Nyala et d'el Daein particulièrement, les Birgit et les Gimir se sont battus contre les Baggara Rizegat. Il arrive que ces rivalités opposent des tribus nomades entre elles, tels les Baggara Rizegat et les Zaghawa d'el Daein, voire des sous-groupes Baggara comme les Rizegat, les Habbaniya et les Misiriya. Le gouvernement ne donne pas l'impression d'avoir maîtrisé ces conflits car il n'a pu empêcher le rapprochement du Front Four avec la SPLA en 1991, alors même qu'il avait essayé d'exploiter les antagonismes contre les Dinka.

Dans tous les cas, ce genre de mobilisation ethnique prive les milices de leur caractère national mais pas de leur dimension stratégique. Le « génocide » des Nouba, par exemple, a été dénoncé par la SPLA comme une entreprise d'épuration ethnique afin de créer une zone tampon entre le nord et le sud dans les régions pétrolières de Bentiu et du Bahr el Ghazal septentrional.

(4) G. Prunier, « Écologie, structures ethniques et conflits politiques au Darfour », in H. Bleuchot ; C. Delmet ; D. Hopwood (éd.), *Soudan : Histoire, identités, idéologies*, Reading, Ithaca Press, 1991, pp. 85-103.

Situés à la limite du monde arabo-islamique, les « vachers » Baggara des montagnes devaient naturellement servir à repousser les peuples noirs du sud, rôle qui leur avait été assigné depuis qu'ils étaient arrivés dans le Kordofan méridional au XVII^e siècle et qu'ils avaient constitué les troupes d'élite de la rébellion mahdiste au XIX^e siècle. Les mariages entre les Baggara Hawazma et les Nouba n'allaient pas atténuer la répression, pas plus d'ailleurs que l'éphémère promotion d'un général nouba à la tête des services de sécurité fin 1989.

Le phénomène milicien a su tirer parti des rivalités ethniques et des conflits fonciers à propos des droits de pâturage et de leur exclusivité sur un territoire *dar*. Ainsi, la chasse aux Nouba n'était pas non plus pour déplaire aux commerçants Jallaba originaires du Dongola : arrivés dans la région au XVIII^e siècle pour y capturer des esclaves, ils s'y étaient fixés dans les années 1920-1940, au moment du développement de la culture d'exportation du coton, puis en avaient été chassés quand avait éclaté la rébellion Anyanya. Ils continuent aujourd'hui de commercer jusque dans les zones tenues par la rébellion, à tel point que les sudistes évoquent à leur propos l'infiltration d'une « cinquième colonne » arabe, dite *taboor khamis*.

Structurellement, il existe cependant une différence de nature entre le caractère ethnique des *murahalin* et celui des alliances versatiles conclues avec certains groupes dissidents de la rébellion dans le sud. La mobilisation des tribus arabisées comme supplétifs de l'armée gouvernementale repose sur une profonde entente culturelle avec Khartoum. Elle ne peut se comparer à l'armement des groupes

qui se sont opposés à la domination des Dinka de la SPLA à partir de 1984 et surtout de 1991, tels les Toposa, les Mundari, les Anuak, les Murle, les Fertit ou les Nuer. À défaut d'un véritable plan de mobilisation milicienne, les exactions de la SPLA ont elles-mêmes contribué à précipiter ces populations dans les bras du gouvernement : ainsi des Mundari pillés à Terakeka en décembre 1984, des Toposa à Kapoeta en 1985, des Murle de Pibor en février 1987 et des Anuak sur la frontière éthiopienne en août 1989 (5). Grâce à l'appui de l'Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front après sa victoire de 1991, les Anuak ont constitué un Gambela People's Liberation Movement qui a chassé la SPLA de Pochala en 1992. Les Mundari, qui avaient saisi l'occasion pour razzier le bétail des Dinka, n'avaient pas de grief politique sérieux contre la SPLA, qu'ils ont fini par rejoindre en 1988. Les Toposa vendent tout simplement leurs services aux plus offrant : aux troupes gouvernementales en 1984-1988 puis 1992, à la SPLA en 1988-1992 puis 1994 (6).

Les retournements d'alliances révèlent la fragilité de l'embrigadement milicien chez les populations du Sud. Celui-ci connaît certes quelques succès stratégiques, par exemple lorsque les Toposa s'emparèrent en mars 1992 de Kapoeta, un fief de la première heure des rebelles restés fidèles à John Garang. Mais en général, les objectifs sont civils et non militaires. La richesse en bétail des Dinka

(5) P.A. Nyaba, *The Politics of Liberation in South Sudan. An Insider's View*, Kampala, Fountain Publishers, 1997, pp. 36-7.

(6) G. Prunier, « L'économie de la guerre civile au Sud-Soudan », in F. Jean ; C. Ruffin (éd.), *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette Pluriel, 1996, p. 354.

soupçonnés de sympathies pour la SPLA a été l'objet de fortes convoitises, au point d'affamer un peuple entier (7). Un millier de Dinka furent ainsi massacrés de sang froid dans la gare d'el Daein en mars 1987 afin de venger une attaque de la SPLA qui avait tué 70 miliciens rizegat à Safaha ; du temps de la rébellion Anyanya, des événements similaires avaient eu lieu à Babanoussa en 1965 mais à l'époque personne ne parlait de milices.

A cet égard, on peut légitimement se demander si les bandes armées qui se disent au service du gouvernement dans les zones de conflits méritent bien le qualificatif de milice. Leur encadrement par l'armée gouvernementale tient à la conjonction d'intérêts ponctuels. Le commandant de la garnison de Wau en 1987, le général Abu Gurun, a par exemple appuyé une armée de la paix (*Fesh es Salaam*) composée de Fertit. Ces descendants d'esclaves étaient marginalisés et méprisés par les autres ethnies. Ils ont vu là un moyen d'assurer leur promotion sociale de la même façon qu'ils avaient autrefois pu soutenir la Sudanese Socialist Union, le parti unique du président Nimeiri. Lors de combats à Wau en juillet 1987, les militaires soudanais et les Fertit ont uni leurs efforts, tuant entre 300 et 600 Dinka. L'agglomération a pris des allures de camp retranché. L'armée, la milice des Fertit et les Jure ont pris position dans le nord de la ville et la banlieue de Grinti, de la gare de chemin de fer jusqu'à l'aéroport, tandis que la police dinka tenait le sud, notamment le

quartier Lokoloko, le marché central et les bâtiments administratifs (8). Une telle démarcation ethno-physique entre les forces gouvernementales et les rebelles reste cependant rare sur un terrain où les alliances se font plutôt au coup par coup.

Des milices par défaut : la fragmentation de la SPLA

En fait de mobilisation militaire, il s'agissait surtout pour le gouvernement d'attiser les antagonismes ethniques dans le sud et de rallier à sa cause les dissidences de la SPLA. Le mouvement de John Garang est loin de faire l'unanimité dans une région qui, *grosso modo*, est peuplée de pasteurs nilotiques dans les marais et de cultivateurs bantous sur les plateaux. Les autorités ont bien entendu cherché à tirer profit des failles de la rébellion et ont remis à l'honneur le discours britannique sur les minorités ethniques. En janvier 1995 à Nayma près de Khartoum, une Conférence nationale sur l'administration indigène prônait ainsi la revitalisation de la politique tribale du colonisateur dans le Sud de 1922 à 1946. Déjà en 1983, le découpage administratif du Sud en trois régions avait mis le feu aux poudres. Il avait notamment séduit les petites ethnies de l'Equatoria comme les Zande qui, face aux Bari, craignaient la domination des Dinka du Bahr el Ghazal et des Nuer du Haut Nil.

Les milices gouvernementales ne sont certes pas mobilisées que sur une base tribale. Le phénomène se nourrit aussi de pratiques d'auto-

(7) D. Keen, *The Benefits of Famine : A Political Economy of Famine and Relief in South Western Sudan, 1983-1989*, New Jersey, Princeton University Press, 1994, 289 p.

(8) J. Millard Burr ; R.O. Collins, *Requiem for the Sudan. War, Drought and Disaster Relief on the Nile*, Boulder, Westview Press, 1995, p. 91.

défense qu'a développées la guerre civile et qui consistent par exemple à bâillonner les jeunes enfants pendant leur sommeil ou à serrer un ruban autour du cou des coqs pour les empêcher de rameuter les guerriers alentours (9). En dehors des solidarités qu'instaurent les liens de confiance de la parenté, de telles pratiques n'ont rien de fondamentalement ethnique. L'enfermement des villageois n'est d'ailleurs pas propre à la guerre civile ; les Nuer ou les Dinka entouraient leur hutte (*baai*) d'une haie d'épineux (*luak*). D'autres populations originaires du sud du Soudan comme les Acholi d'Ouganda vivaient aussi dans des villages enclos (*gang*). Les Luo du Kenya, eux, se retranchaient derrière des murs (*ohingini*) entourés d'un fossé pour repousser les attaques des Masai à l'est et des Banyole à l'ouest.

Ce qui relève de la spécificité ethnique ici, ce sont les modalités de l'autodéfense et non les manipulations du régime de Khartoum. Chaque communauté a ses propres tactiques. L'organisation des Dinka en classes d'âge, par exemple, se prêtait déjà à des mobilisations de type militaire (10). De leur côté, les Nuer avaient, si l'on peut dire, une longue pratique de l'autodéfense. Traditionnellement, ils recouraient d'autant plus facilement à la violence qu'aucune autorité législative, judiciaire ou exécutive n'existait pour réparer les préjudices

subis (11). Les duels et les meurtres étaient fréquents. La médiation des chefs à peau de léopard (*kuaar muon*) se limitait surtout à régler le prix du sang des homicides, plus rarement à résoudre des disputes sans faire perdre la face au perdant. Les prophètes qui ont pu un moment avoir quelque influence sur l'ensemble de la société nuer ne tenaient pas lieu d'autorité centrale. Les Zandé de l'Equatoria, eux, arbitraient leurs litiges autrement et connaissaient la sanction. Dans une société sans écriture, la mutilation infligée aux voleurs était ainsi une sorte de casier judiciaire car le stigmate servait à identifier le criminel, le récidiviste surtout, puisque celui-ci s'avérait être un véritable « danger public » (12).

Ces traditions, aussi diverses fussent-elles, auraient pu servir à mettre en place des groupes de protection civile plus légitimes que les guérillas criminelles reconverties en milices gouvernementales au gré des alliances politiques du moment. Mais les combats et la famine ont rogné le contrôle des chefs traditionnels, supplanté par celui de nouveaux entrepreneurs de guerre. Les communautés ont perdu leur bétail, ce qui ne permet plus de régler les contentieux à l'amiable ou d'échanger des animaux pour sceller les relations entre familles : le paiement en espèces d'une fiancée dégrade par exemple le statut de la femme et se réduit à une forme de prostitution (13). Les guérillas prétendent quant à elles protéger les

(9) K. Manibe, « The Agony of the family », in Abu Zeid A. (éd.), *War Wounds. Development Costs of Conflict in Southern Sudan. Sudanese People Report on their War*, Londres, Panos Institute, 1988, p. 117.

(10) F.M. Deng, *The Dinka of the Sudan. Prospect Heights (Illinois)*, Waveland Press, 1972, pp. 73-80.

(11) E.E. Evans-Pritchard, *Les Nuer*, Paris, Gallimard, 1968, pp. 178 et 190-3.

(12) J. Vanderlinden, *Coutumier, manuel et jurisprudence du droit Zande*, Université libre de Bruxelles, Édition de l'Institut de Sociologie, 1969.

(13) S. Gonda ; W. Mogga, « Loss of the Revered Cattle », in Abu Zeid, *op. cit.*, 1988, p. 66.

populations civiles et par là même mettre la main sur leurs ressources. De fait, des Dinka de Bor et de Kongor se sont engagés dans la SPLA pour combattre les voleurs de bétail murle et nuer, une tactique qui dépasse le seul cadre de l'auto-défense et rentre dans la logique militaire d'attaques « préventives ».

Le phénomène milicien dans le sud du Soudan ne répond ainsi pas à la définition classique et restreinte du terme, qui envisage la délégation de certaines opérations militaires à des supplétifs recrutés dans la population civile, ceci d'ailleurs sans évacuer une possible dérive vers l'indiscipline, voire le banditisme. Plutôt que de privatisation des affaires militaires dans une optique d'économie budgétaire, il faudrait sans doute parler au Soudan de guerre par procuration et de fragmentation des forces de sécurité. Les guérillas ralliées au régime de Khartoum n'ont pas été intégrées dans l'armée gouvernementale à l'exception de leurs leaders, à qui furent distribués quelques grades honorifiques. La masse des combattants a plutôt été traitée comme une entité à part, parfois encombrante d'ailleurs et peu digne de confiance. D'une certaine manière, elle a été laissée « en l'état », gardant la maîtrise de son armement. Les civils non plus n'ont pas reçu de formation militaire, à l'instar de « l'armée blanche » (*jiech mabor* en nuer) qu'a monté la faction Nasir faute de véritables troupes sur le terrain.

L'organisation et la légalisation de milices populaires chez les tribus arabisées du Nord-Soudan au milieu des années 1980 rentraient certes dans le cadre d'une stratégie militaire au niveau gouvernemental. Elles répondaient à une urgence. Face à 40 000 hommes démoralisés et mal équipés, la SPLA a en effet

aligné près de 45 000 combattants à son apogée en 1990, jusqu'à 100 000 selon ses propres estimations, soit des effectifs presque équivalents à ceux de l'ensemble de l'armée de terre soudanaise ! En réalité, le mouvement de John Garang évoquait plutôt de guérilla de paysans et de va-nu-pieds. Passé l'afflux de volontaires, étudiants et cadres notamment, qui permit dès 1983 de mettre sur pied un premier bataillon appelé Buffalo, la SPLA a dû recourir à la conscription. Les recrues des divisions Jarad en 1984, Mour Mour en 1985, Kazuk en 1986, Zalzal en 1987, Intifadha en 1988 et Intisar en 1989 ont été formées à la va-vite par les mutins de 1983 dans les camps de Bonga, Bilpam, Dima et Buma. Malgré la chute du mur de Berlin en 1989, la SPLA était perçue comme une alliée du régime « marxiste » de Mengistu à Addis Abeba. Elle a mis quelque temps à bénéficier d'une aide discrète des États-Unis via l'Ouganda alors que les islamistes de Khartoum étaient, au même titre que les rebelles afghans, encore en odeur de sainteté à Washington. C'est le soutien du Nord-Soudan à l'Irak lors de la guerre du Golfe en 1991 qui a mis fin aux dernières hésitations des Américains en faveur de la SPLA.

La dislocation de la résistance sudiste cette année-là n'a pas pour autant réduit l'importance stratégique des milices. Khartoum a révélé sa faiblesse en s'avérant incapable de capitaliser sur les dissidences de la SPLA. Celles-ci n'ont jamais pu être traitées comme des milices à part entière, à la différence de *mura-halin* dont la fidélité au gouvernement dénote une nature quasiment intrinsèque. La SPLA a entretemps réussi à passer le cap des rébellions internes. Elle peut aujourd'hui

compter sur 20 000 combattants répartis en bataillons de 500 hommes. Alors que le régime Bachir est de plus en plus isolé sur la scène internationale, le mouvement de John Garang a le soutien tacite de l'Éthiopie, de l'Ouganda, du Tchad, du Kenya, de l'Égypte, d'Israël, des Britanniques du groupe Lonhro, des États-Unis et même de l'Arabie Saoudite par hostilité à la junte islamiste.

Désormais aux prises avec deux fronts simultanés du fait de la jonction du mouvement de John Garang et des troupes de l'opposition du Nord réfugiée en Érythrée, l'armée soudanaise a de plus en plus besoin d'hommes. La campagne de recrutement forcé en milieu étudiant fin 1997 témoigne de cette course de vitesse. En 1998, un gouvernement aux abois annonçait la mobilisation

de 650 000 civils d'ici l'an 2 000 ! Tous les hommes entre 18 et 39 ans se sont vus imposer un service militaire d'une durée d'un an pour les diplômés de l'université, de 18 mois pour les lycéens et de deux ans pour les adultes dont les études s'étaient arrêtées au niveau du primaire. L'obtention du moindre papier administratif est désormais conditionnée par la présentation d'un certificat des autorités militaires. Cette militarisation de la société civile, de pair avec l'impopularité grandissante du régime, est une fuite en avant. Qu'on l'envisage du côté des milices ou de la guérilla, le monopole de la violence au Soudan est plus que jamais du domaine de la virtualité.

*Marc-Antoine Pérouse
de Montclos*